

Mekue Fopa Crepine

Madame vit seule avec ses deux enfants (1 fils de 8 ans et 1 fille de 12 ans).

Elle travaillait comme technicienne de surface aux auberges de jeunesse mais elle est en incapacité de travail depuis son accident.

Mme s'est brûlée avec du déboucheur caustique à la maison.

Elle s'est blessée au genou droit, à la jambe gauche et à la main droite.

Madame a déjà eu son quota de remboursement de vêtements compressifs via la mutuelle.

Pour une reprise de son travail, il lui faudrait de nouveaux vêtements (voir rapport médical).

Valérie Delpierre